

CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAL

Doische, le 3 mars 2018	
A l'attention de	
Monsieur/Madame	
Le Collège Communal a, conformément aux articles L1122-11, L1122-12, L1122-13 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation (85, 86 et 87 de la nouvelle loi communale), l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil qui aura lieu le <u>08 mars 2018 à 19 heures 30</u> à la Maison communale, Salle du Conseil.	
	Ordre du jour
SEANCE PUBLIQUE	
1.	Finances - Budget communal 2018 - Arrêté ministériel de réformation du 1er février 2018 - Communication
2.	Finances - Compte 2017 : Approbation
3.	CPAS - Compte 2017 - Approbation
4.	Patrimoine - Droits de Chasse 2018-2027 - Relocation du lot n°16 "Bois du Fir - Carrière de Vaucelles" par la procédure de gré à gré : Décision
5.	Patrimoine - Projet de plan d'aménagement (PPAF) des bois communaux de Doische - Unité d'aménagement "Fagne" : Approbation définitive

Travaux - Entretien de Voiries 2017-2018 - Aménagement du centre de Niverlée - Désignation

de l'auteur de projet

- 7. Patrimoine Mise à disposition d'une partie du terrain communal cadastré Vodelée, 8ème division, section C 207 pour l'implantation d'une station d'émission et de réception destinée aux télécommunications mobiles ASTRID : Approbation de la convention de location
- 8. Travaux Aménagement du centre de Doische Approbation de la convention du SPW
- 9. Travaux Aménagement du centre de Doische Avenant à l'offre d'auteur de projet n°CV-16.029 bis : Approbation
- 10. Travaux Amélioration de la couverture du réseau numérique : Mise à disposition de tranchées (2ème phase) Approbation des conditions et du mode de passation du marché : Décision
- 11. Aînés Voyage des Aînés 2018 Définition des modalités d'organisation et détermination de la quote-part des participants : Approbation
- 12. Travaux Fourniture et pose de bâtiments modulaires à usage de classe dans la cour d'école de Matagne la Petite Approbation des conditions et du mode de passation : Décision
- 13. Travaux Décision sur déclassement du véhicule VW Caddy (GYE150)
- 14. Tourisme ASBL Les amis du Château de Hierges Adhésion : Approbation

HUIS CLOS

- 15. Patrimoine Contrat de bail à ferme relatif au terrain communal cadastré à Niverlée, 3ème division, section A 53 b Réduction du loyer et modification des limites par l'Autorité communale (bailleur) pour cause d'utilité publique : Approbation
- 16. Patrimoine Contrat de bail à ferme relatif aux terrains communaux cadastrés à Gochenée, 10ème division, section A 209 E pie, 209 F, 270 M pie : Approbation
- 17. Enseignement Ecole communale de Doische. Désignation d'une institutrice maternelle à titre temporaire dans un emploi non vacant à raison de 26 périodes/semaine du 22/1/18 au 7/4/18. Ratification délibération Collège communal du 23/1/18.
- 18. Personnel enseignant Ecole communale de Doische. Augmentation de cadre en cours d'année scolaire. Désignation d'une institutrice maternelle temporaire dans un emploi vacant à raison de 13 périodes/semaine Du 22 janvier 2018 au 30 juin 2018. Ratification délibération Collège communal du 23/1/18.
- 19. Personnel enseignant Ecole communale de Doische. Augmentation de cadre en cours d'année scolaire. Désignation d'une institutrice maternelle temporaire dans un emploi vacant à raison de 13 périodes/semaine Du 22 janvier 2018 au 30 juin 2018. Ratification délibération Collège communal du 23/1/2018.
- 20. Personnel enseignant Ecole communale de Doische. Désignation d'une institutrice primaire à titre temporaire dans un emploi non vacant à raison de 11 périodes/semaine Du 24/1/18 au

- 21. Personnel enseignant Ecole communale de Doische. Désignation d'une institutrice primaire à titre temporaire dans un emploi non vacant à raison de 13 périodes/semaine Du 24/1/18 au 23/4/18. Ratification délibération Collège communal du 30/1/18.
- 22. Personnel enseignant Ecole communale de Doische. Désignation d'une maîtresse de religion catholique à titre temporaire dans un emploi non vacant à raison de 5 périodes/semaine A partir du 26/1/18. Ratification délibération Collège communal du 30/1/18.
- 23. Personnel enseignant Ecole communale de Doische. Encadrement des activités de psychomotricité pour l'année scolaire 2017-2018 Désignation d'une institutrice maternelle dans un emploi vacant à raison de 2 périodes/semaine Du 23/1/2018 au 30/6/2018. Ratification délibération Collège communal du 23/1/2018.

Par le Collège,

Le Directeur général, Sylvain Collard Le Bourgmestre, Pascal Jacquiez

Consultation des dossiers:

Conformément à l'article 21 du Règlement d'Ordre Intérieur du Conseil communal, les Conseillers Communaux sont invités à avertir au préalable, par courriel à **sylvain.collard@doische.be** ou au 082/21.47.33, le Directeur général pour fixer le jour et l'heure de la consultation des dossiers.